

Compte Rendu du CoDir de la Ligue Auvergne – Rhône-Alpes Sport Universitaire

Yann LANCE – Clotilde AUDERGON – Marie-Rose ALFANO-KALLI (Ligue AuRA)

Lundi 2 décembre 2024 à 12h15 en visioconférence

PRÉSENTS	<u>LAURA SU :</u>	D. Beuzelin	R. Fredenucci	MR. Alfano-Kalli
		P. Gastel	C. Audergon	Y. Lance
	<u>Etudiants :</u>	C. Sereno-Nou (L2)	M. Dekhil (L2)	S. Gastel (L1)
	<u>Non étudiants :</u>	P. Malfreyt (UCA)	F. Beroud (ENTPE)	JM. Goetgheluck (L3)
		P. Legendre (ISARA)	A. Chaniac (EML)	R. Nemeth (ENSL)
C. Martin-Garin (INSA)		F. Corbi (UGA)		
EXCUSÉS	<u>LAURA SU :</u>			
	<u>Etudiants :</u>			
	<u>Non étudiants :</u>	S. Chalton (ECL)	F. Beyo (INP)	A. Bellaton (L2)
PAS DE REPONSE	<u>LAURA SU :</u>			
	<u>Etudiants :</u>	A. Metais (UGA)	TA. Nguyen (L1)	
	<u>Non étudiants :</u>			

Ordre du jour :

- Approbation du dernier PV du Comité Directeur du 04/10/2024
- Point organisation de l'AG de janvier
- Point d'étape licence
- Compte de résultats 2023/2024
- Budget prévisionnel 2025/2026
- Élection du bureau directeur
- Point candidatures CoDir et délégués AG fédérale
- Composition des commissions
- Questions diverses

Philippe LEGENDRE demande l'autorisation à l'ensemble des présents d'enregistrer la visioconférence afin de tester une Intelligence Artificielle (IA) pour le compte rendu (NB : se présenter une première fois, l'IA pourra ensuite reconnaître les voix).

Philippe LEGENDRE souhaite la bienvenue à tout le monde. Le quorum est atteint, le comité directeur (CoDir) peut donc délibérer.

Approbation du dernier CoDir

Contre : 0 – Abstention : 0 – Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Point d'étape licences

Bonne progression sur le site de Grenoble. Léger retard sur Lyon et Clermont-Ferrand.

Cependant, nous trouvons la même dynamique sur les sports collectifs. Bravo au site de Grenoble pour ce début de saison.

Antoine CHANIAC précise qu'un effort a été fait sur Lyon vis-à-vis des licences arbitres. Dominique BEUZELIN précise qu'une formation d'arbitre de volleyball a rassemblé 76 étudiant·e·s. Mael DEKHIL propose d'appuyer la communication autour de l'arbitre pour inciter les étudiants à se former et arbitrer. Richard NEMETH relève l'importance de la Ligue avec les STAPS pour le recrutement d'arbitres et d'entraîneurs.

Point d'étape licences (comparatif au 2 décembre)										
	2023 - 2024					2024 - 2025				
	Lic	Spo	Dir	Arb	*	Lic	Spo	Dir	Arb	*
Site de Lyon	8738	8013	344	201	180	8401	7695	394	230	82
Site de Grenoble	3363	3081	54	26	202	3725	3243	78	28	376
Site de Clermont-Fd	1795	1404	92	44	255	1602	1255	74	67	206

Point organisation de l'AG de janvier

Proposition d'ordre du jour

Assemblée générale ordinaire, **16 janvier 2025 12h, lieu à définir**

- Mot de Bienvenue du Président
- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 décembre 2023
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Profession de foi des candidats aux postes vacants de membre du comité directeur et élection complémentaire (collège étudiant et non-étudiant)
- Elections des délégués de la ligue à l'AG de la Fédération Française du Sport Universitaire du 22 Mars 2025
- Challenge académique petites AS
- Questions Diverses

Contre : 0 – abstention : 0 – L'ordre du jour de l'AG est approuvé à l'unanimité.

Concernant le lieu, Philippe LEGENDRE propose de la faire à Clermont-Ferrand ou à Grenoble, afin que les élus puissent rencontrer les AS. Pas d'avis contre. Le site accueillant sera Grenoble : Romain est chargé de trouver une salle permettant la visioconférence.

Richard NEMETH demande si cette AG peut être placée sur un autre jour que le jeudi, étant donné le calendrier déjà chargé (CMN, matchs etc.).

Date déplacée au **lundi 13 janvier à Grenoble**, l'horaire restant à définir.

Point compte de résultat 2023/2024

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes de situation de **Association LAURASU** pour la période du **01/09/2023** au **31/08/2024** et conformément aux termes de notre contrat, nous avons effectués les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et vraisemblance des comptes annuels, et avoir acquis de ce fait une assurance raisonnable de la fiabilité de ceux-ci.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 626 902 euros

Résultat net comptable : -59 095 euros

Fait à MONTBONNOT-SAINT-MARTIN

Jean Philippe BRET

Expert-Comptable

Signé par Jean-Philippe Bret

Le 12/11/24

Les comptes sont certifiés par un expert-comptable tiers de la Ligue.

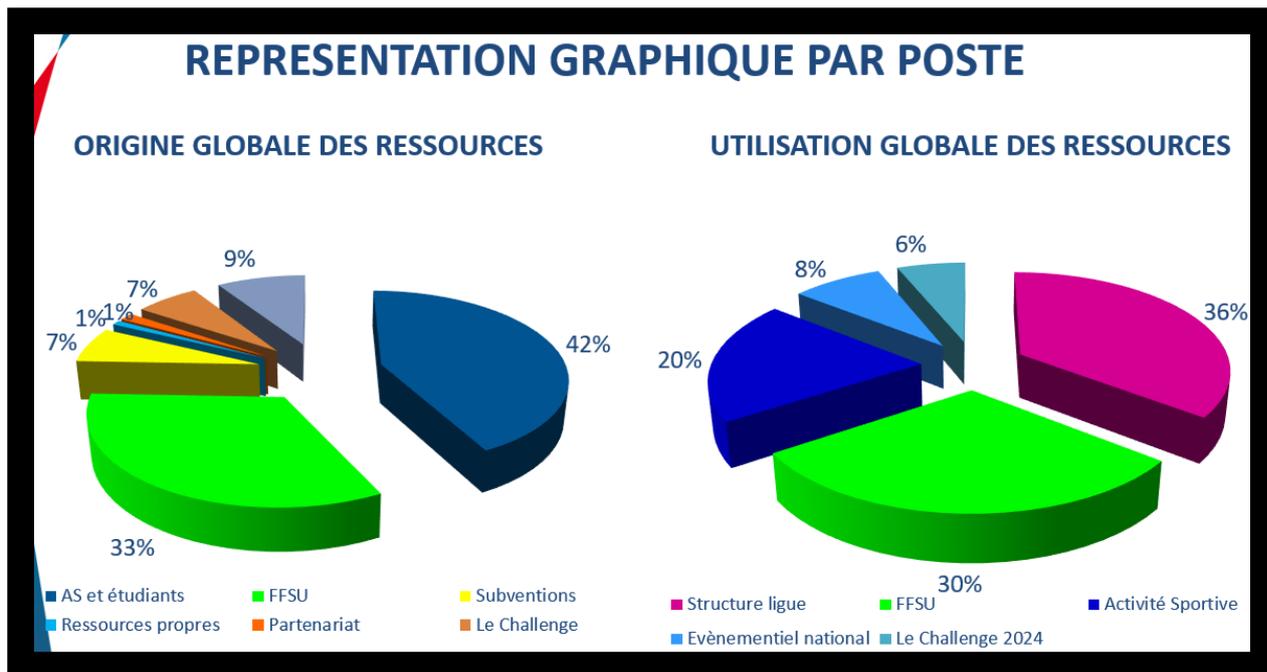
L'EXERCICE 2023-2024, C'EST ...

- Un budget de 1 173 567 € (prévisionnel à 1 074 980 €)
- Un résultat déficitaire -59 095 € (de -86 382 € en 2022/2023)

Fonctionnement de ligue	770 915 €
Charges de personnels (contractuels ou non)	344 833 €
Reversements à la FFSU	354 208 €
Frais de fonctionnement administratif	71 874 €
Activité sportive	234 421€
Activité sportive	162 728 €
Formation	22 976 €
Soutien des A.S.	40 581 €
Divers sportif	8 136 €
Evènementiel (CFU)	95 871 €
Challenge National 2024	72 360 €

DETAIL PAR POSTE

LES DEPENSES		LES RECETTES	
Personnel	344 833 €	A.S. et étudiants	473 713 €
FFSU	354 208 €	FFSU	368 798 €
Administratif	70 098 €	Subventions	72 945 €
Communication	1 776 €	Partenariat	15 490 €
Animation sportive	211 445 €	Autres recettes	9 640 €
Formation	22 976 €		
Evènementiel	95 871 €	Evènementiel	101 374 €
Le Challenge 2024	72 360 €	Le Challenge 2024	72 512 €
TOTAL	1 173 567 €	TOTAL	1 114 472 €



La LAURASU propose d'affecter ce déficit sur les réserves de l'association :

Réserves au 31/08/2024	378 361 €
Résultat 2023 - 2024	- 59 095 €
Réserves après affectation	319 266 €

Déficit pour cette saison, soyons prudents sur les dépenses.

Attention, le fond de réserve est imputé.

Pierre GASTEL indique qu'il a en sa possession un document expliquant la répartition nationale, qu'il transmettra si le CoDir le souhaite. D'autre part, il faudrait que les élus aient une discussion avec la nationale concernant les difficultés pécuniaires de la Ligue, afin qu'elle mette les moyens adéquats (exemple : poste oxygéné pour la saison prochaine).

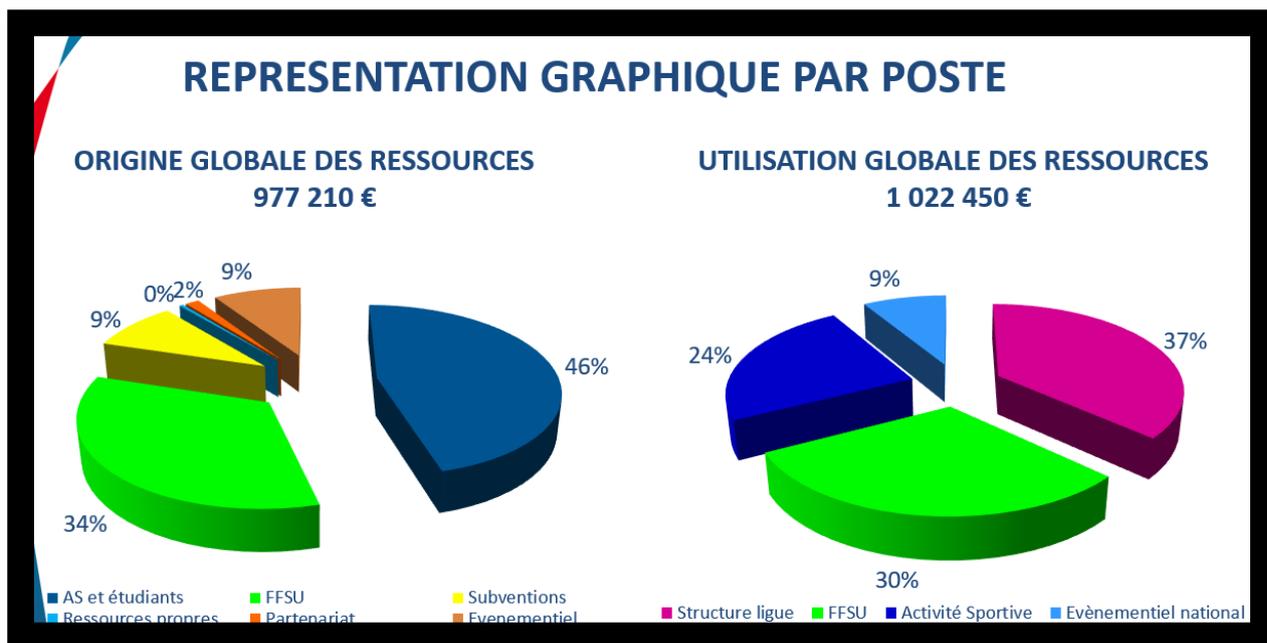
Budget prévisionnel 2025/2026

Le budget prévisionnel est proposé en déficit : - 70 000 € (- 85 735 € en 2023-2024)

Explication synthétique de ce budget :

- Maintien d'une aide aux déplacements pour les CFU (30 000 €)
- Maintien du contrat licences avec les AS
- Surcoût du poste Ressources Humaines suite à la suppression d'un poste de directeur par la FFSU (site de Grenoble)

LES DEPENSES		LES RECETTES	
Personnel	338 320 €	A.S. et étudiants	498 800 €
FFSU	354 300 €	FFSU	370 500 €
Administratif	87 780 €	Subventions	100 300 €
Communication	1 000 €	Partenariat	15 900 €
Animation sportive	269 500 €	Autres recettes	4 500 €
Formation	9 100 €	Evènementiel	100 000 €
Evènementiel	100 000 €		
TOTAL	1 160 000 €	TOTAL	1 090 000 €



Richard NEMETH pose 3 questions : demande des explications sur 3 types de dépenses qui augmentent par rapport au bilan 23-24. Service Civique et stagiaires : pourquoi ça augmente autant ? Enfin les inter-ligues on voit aussi une grosse augmentation ? Qu'est-ce qui explique ces 3 augmentations dans le budget 25-26 ?

Yann LANCE explique qu'il y a des regroupements de ligne qui expliquent, en partie l'augmentation de certains postes. Il indique envoyer les explications à posteriori.

→ Explication de Yann LANCE envoyée par mail a posteriori :

Pour transmission aux membres du codir suite aux questions sur le prévisionnel pour lesquelles nous n'avons pas été en mesure de répondre de suite :

-fonctionnement généraux : frais rajoutés en face de la subvention CROUS Lyon à hauteur de 10 000 euros car nous n'avons pas le fléchage pour le moment. Cette somme a donc été affectée à défaut à la ligne frais de fonctionnement généraux (les 10 000 seront réaffectés par la suite sur la ou les bonnes lignes, en fonction utilisation). Les 3 000 restants en prévision augmentation éventuelles des charges et achat matériel informatique non amortissable (inférieur 500 euros)

-Inter-ligue : là merci de la vigilance de Richard... Erreur de saisie (formule), les lignes Clermont et Grenoble ont été comptabilisées 2 fois. Ce qui explique le montant (inexplicable) excessivement à la hausse. Le bon montant est donc de 84 000 au lieu 107 000.

Nous avons corrigé le prévisionnel en ce sens. La bonne vignette est en PJ.

Le déficit prévu passe donc de 70 000 à 47 000.

Les formules ont été vérifiées, il n'y a pas d'autre erreur.

Romain FREDENUCCI indique que l'augmentation de la ligne service civique et stagiaires est à cause du recrutement d'une alternante sur Grenoble, mais qu'elle sera comblée par une aide du CROUS spécialement demandée.

Cédric MARTIN-GARIN demande ce qu'il en est de la piste partenariale avec la SNCF/TCL pour la gratuité des déplacements du jeudi.

Pierre GASTEL indique qu'il a réussi à avoir un contact, mais que c'est très long. Il indique aussi que certains partenariats nationaux nous empêchent de travailler en local.

Mael DEKHIL indique qu'une commission partenariat va s'ouvrir au sein du CoDir afin de centraliser les demandes. Il demande aux élus de faire un appel aux écoles et université pour avoir du monde dans cette commission.

Élection du bureau directeur

Extrait des statuts de la Ligue :

« Après l'élection du président et du vice-président, le comité directeur élit en son sein et au scrutin secret, un bureau composé d'un trésorier et d'un ou plusieurs vice-présidents.

En particulier un nombre de vice-président(e)s qui permet d'assurer, au moins, sous l'autorité du Président régional, la représentation politique de la Ligue auprès des institutions sises dans les villes possédant un Rectorat, autres que la capitale régionale.

Pour chaque ville concernée, un Vice-Président sera nommé désigné. »

Patrice MALFREY est candidat au poste de Vice-Président de Clermont-Ferrand. François CORBI est candidat au poste de Vice-Président de Grenoble. Il faudra les valider avant l'AG de janvier.

Les postes de trésorier et secrétaire sont vacants. L'alerte est donné sur le poste de trésorier : sans trésorier, la Ligue ne peut pas fonctionner.

Point candidatures CoDir + délégués AG fédérale

L'AGO du **16 janvier** procédera aux élections :

-des candidats se présentant sur les postes vacants du CODIR

Rappel sièges vacants :

1 poste non-étudiant réservé Clermont

1 poste étudiant réservé Grenoble

2 postes étudiants réservés Clermont

4 postes étudiants sans distinction de provenance

-des délégués pour l'assemblée générales de la FFSU (22 mars 2025)

Rappel : 13 000 à 18 999 licenciés : 7 (E) + 7 (NE)

Composition des commissions

Point sur les retours CODIR

Commission finances : Simon Chalton, Cédric Martin-Garin

Commission sportive : Fabien Beroud, Richard Nemeth, Jean-Michel Goetgheluck, Frédéric Beyo

Commissions contrats licences sites : Antoine Chaniac, Aurélien Bellaton

Une commission partenariat va être finalisée. Les commissions peuvent être lancées.

Cédric MARTIN-GARIN demande la répartition des directeurs dans les commissions.

Yann LANCE indique :

- Finances : Yann, Romain Dominique et Marie-Noëlle
- Sportive : 1 directeur de chaque site

Questions diverses

Questions diverses

Assises interdisciplinaires de lutte contre les VSS dans l'ESR

Philippe LEGENDRE pense que ce serait bien d'être présent. Antoine CHANIAC indique que c'est important et que l'EM Lyon a ses propres outils.

François CORBI demande si la décision de Pierre GASTEL est-elle ferme et définitive ?

Pierre GASTEL indique que son départ est acté, la fédération n'a pas émis l'envie d'en parler et précise qu'il ne se retrouve pas dans la politique de la FFSU.

Suivi des décisions

N° Décision	Description	Thème
1	Approbation du procès-verbal du Comité Directeur du 4 octobre 2024.	Approbation du dernier CoDir
2	L'AGO de janvier 2025 se tiendra le lundi 13 janvier à Grenoble et en visio- horaire à confirmer.	Point organisation de l'AG de janvier
3	Approbation du compte de résultat 2023-2024 et du budget prévisionnel 2024-2025.	Point compte de résultat 2023/2024
4	François CORBI et Patrice MALFREYT sont candidats aux postes de vice-présidents pour Grenoble et Clermont (validation à réaliser par le CoDir).	Élection du bureau directeur
5	Appel à candidature d'un élu pour le poste de Trésorier de la LAURASU – Obligation statutaire	Point candidatures CoDir + délégués AG fédérale
5 bis	Lancement d'un appel à candidatures pour les délégués à l'AG de la FFSU.	Point candidatures CoDir + délégués AG fédérale
6	Animation des commissions par un Directeur de site et/ou un élu	Composition des commissions
7	Participation de la LAURASU à la première édition des assises interdisciplinaires de lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur et la recherche (participation le 17 février).	Questions diverses

Prochaine réunion de CoDir : mardi 11 mars 2025 à 12h15.

Fin de la réunion à 13h52.